
Rapport de la Commission intercommunale de gestion chargée
de l'examen de la gestion et des comptes de la CIEHL pour l'exercice 2013
Préavis ~~09~~2014

Mesdames et Messieurs les Présidents,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Les représentants des Conseils communaux mentionnés ci-dessous ont examiné avec attention, le 10 avril 2014, à Corseaux, le rapport d'activités 2013 du Conseil administratif de la CIEHL, ainsi que les comptes de l'exercice sous revue.

La Commission était composée de Mesdames et Messieurs :

<u>Présents :</u>	Blonay	Nicolas Pierre	Mignot Barbey
	Chardonne	Freddy Daniel	Aegerter Frutig
	Corseaux	Patrick	Michaux
	Corsier	André	Goy
	Jongny	Annerose Rodrigo	Lakhdar Leal
	Montreux	Florian	Chiaradia
	Saint-Légier	Guy Céline	Marti Morier
	La Tour-de-Peilz	Nathalie	Dubuis
	Vevey	M.-Catherine Peter	Destraz Schuseil
	Veytaux	Philippe	Andler

Excusés : Tous les autres membres sont excusés.

Le Conseil administratif était représenté par M. Antoine Lambert, syndic de Corseaux et président de la CIEHL pour l'année législative 2013-2014. Mme Colette Rossier et M. Emanuele Ferrara représentaient respectivement le Service des affaires intercommunales de la Riviera et le Service des finances de la ville de Vevey. La Commission intercommunale de gestion les remercie de leur disponibilité ainsi que des réponses et précisions qu'ils ont bien voulu lui fournir.

M. Patrick Michaux accueille l'assemblée et ouvre la séance. En préambule, il précise que M. Beldi étant excusé pour cause de décès dans sa famille, il assurera les fonctions de président et de rapporteur.

L'ordre du jour n'appelant pas de remarque, il est suivi tel que proposé.

Rapport d'activités 2013 et comptes 2013

Le rapport est passé en revue page après page et n'appelle aucun commentaire.

Suite à une demande d'une conseillère, Mme Rossier reprend et commente certains points du récapitulatif en page 5 du rapport :

- le mandat MRS est terminé, il reste un solde qui ne sera donc pas utilisé;
- le mandat de coordination technique « Riviera » continue;
- le mandat d'étude accessibilité ouest agglo vient de se terminer et le solde de Fr. 4'000.- sera payé en 2014. Sur ce dernier point s'ensuit une explication plus détaillée sur les enjeux de cette étude. En résumé, il faut maintenant penser à travailler sur des projets plus concrets. L'étude vise à définir p.ex. quelles urbanisations sont possibles et avec quels moyens de transport. Par la suite, il faudra élaborer des PPA p.ex. à Corsier et à St-Légier, pour passer à une mise en œuvre réelle.

Concernant l'étude portant sur l'opportunité et la faisabilité de fusions : elle suit son cours, le montant engagé est dans le tir de ce qui avait été planifié. M. Lambert précise que les différents CC devraient recevoir des informations en automne 2014. Le rapport prévu fin juin 2014 est reporté. Le projet avance, mais il se révèle plus ardu que prévu et donc les 18 mois d'étude prévus étaient un objectif un peu ambitieux.

Revenant sur le point de la mobilité, le mandat de coordination Riviera est nécessaire pour éviter de développer des projets par secteur qui péjoreraient d'autres secteurs. Ce mandat général vise en fait à assurer le suivi technique de différentes études en cours. Concernant l'étude Ouest, l'objectif est vraiment de coordonner urbanisation et transports dans une démarche "volontariste" de report modal sur les transports publics. Cela implique également des réflexions sur les liaisons entre les secteurs et les grands axes de traversée. Même si l'étude est maintenant aboutie, et peut déboucher sur des projets concrets, il y a encore de nombreuses discussions avec les instances cantonales, notamment le service en charge de l'aménagement du territoire.

Concernant les comptes, un conseiller demande une précision sur les frais de secrétariat. Mme Rossier répond qu'ils sont notamment en lien avec le nombre de séances et le suivi administratif y relatif qui ont augmenté fortement depuis 2011. Néanmoins, ces heures ne représentent pas toutes les heures réellement consacrées à la CIEHL, par exemple elles ne comptabilisent pas les heures effectuées pour l'élaboration et la rédaction des préavis.

Le rapport et les comptes 2013 sont acceptés à l'unanimité.

Divers

A la suite d'une question posée par un commissaire de savoir si la participation de Fr. 5.- / hab. était suffisante, il s'ensuit un débat nourri et des échanges variés sur la convention CIEHL (éventuelle augmentation des cotisations, suppression du montant plafond, révision de la convention, etc...).

Au final de cet échange, la commission à l'unanimité des membres présents émet un vœu à l'attention du Conseil administratif de la CIEHL, soit :

La commission souhaite que le conseil administratif entame une réflexion générale sur les statuts de la CIEHL. Est-ce que la forme actuelle est encore d'actualité ? Répond-elle à l'évolution des projets ? Est-ce que les montants mentionnés (cotisations, plafond) devraient évoluer pour répondre sous une forme plus soutenue à de nouveaux projets régionaux ?

Pour rappel, une modification des statuts et donc p.ex. une modification du plafond et des cotisations devrait obtenir l'approbation des dix conseils communaux.

La parole n'étant plus demandée, le Président clôt la séance à 19h20.

Prochaine séance

Il est rappelé que dès le 1^{er} juillet 2014, il appartiendra aux commissaires de Corsier d'assurer la présidence et le rapport.

La prochaine séance, consacrée au budget 2015, aura lieu le mercredi 8 octobre 2014, à 18h00, à Corsier.

Conclusions

En conclusion de ce qui précède, c'est à l'unanimité que la Commission intercommunale de gestion de la CIEHL vous propose, Mesdames et Messieurs les Présidents, Mesdames et Messieurs les Conseillers :

- 1) d'approuver les comptes et le bilan de la CIEHL pour 2013
- 2) de donner décharge au Conseil administratif de son mandat pour l'exercice 2013.

Au nom de la Commission intercommunale de gestion de la CIEHL

Le président et rapporteur
Patrick Michaux

Fait à Corseaux, le 28 avril 2014

